

M. Edgard Fiévez, au nom de son frère M. Fernand Fiévez, expert près les Tribunaux, Bruxelles, a bien voulu me procurer les deux photographies ici reproduites, la première représentant le portrait acheté en 1928 par la galerie Fiévez, ce que confirment les dimensions fournies par l'actuel propriétaire (0,34 x 0,22), la seconde étant la reproduction de l'estampe gravée par François Pilsen. Le portrait ne porte point de signature, mais M. Edgard Fiévez d'ajouter que «s'il était signé au revers, la vérification ne pourrait plus se faire, le tableau étant rentoilé quand nous en avons fait l'acquisition. D'autre part il se présente en parfait état de conservation et peint en camaïeu, d'une exécution très soignée et je le répète, répondant en tous points à la gravure.» -

Or, chose importante, cette estampe, réplique fidèle du tableau, porte la mention *J. P. Sauvage pinx. Brux^s 1745*. Les dimensions du tableau et de la gravure sont absolument identiques. Cependant, différence curieuse, sur le portrait le personnage tient le sceau de la main droite ce qui correspond du reste à la position de tout le corps, alors que sur l'estampe nous voyons l'inverse, sceau tenu de la main gauche, sens dans lequel se tient le personnage. Enfin, alors que la gravure porte la légende

- J. D. A. Schockaert Eques
*Carolo VI. Imperatori
 dein Mariae Theresiae Hungariae, et Bohemiae
 Reginae à Consilio Status Brabantiae Cancellarius.*

le portrait, bien que comportant un socle identique à celui de l'estampe, est démuné de toute inscription.

Le sceau est aux armes de l'impératrice Marie-Thérèse. On admirera notamment sur la gravure de François Pilsen l'extrême finesse des éléments composant les différents quartiers de ces armes, gravure en creux et inversant la position des quartiers. Il s'agit bien de la matrice du sceau de la Chancellerie de Brabant.